

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Morton AG en liquidation, Dornach***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.03.2007
4.

*Echéance de préavis des créances: **04.06.2007***
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Jean Luginbühl, liquidateur, Morton AG, chez Dr. Roland Müller, Friedensgasse 2, 4143 Dornach
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Etude des Notaires
1005 Lausanne
- (03911180)